— C'est peut-être l'os d'un mort. Prends la chandelle; va dans la cour et rends-le-lui.

(Conté en 1880 par François Marquer, de Saint-Cast, mousse, âgé de treize ans.)

Ceux qui dérobent quelque chose aux morts sont punis parfois d'une manière terrible. J'ai raconté ailleurs (*Cont. pop.*, 1re série, n° XLIX, *Le drap mortuaire*; *Le linceul promis*, *Litt. orale*, p. 195, à la suite sont cités plusieurs similaires) deux légendes très-populaires en Haute-Bretagne, et où il arrive des apparitions terribles à des personnes qui ont ramassé des draps mortuaires dans le cimetière. Dans les *Légendes chrétiennes* de Luzel se trouve, sous le titre de *Linceul des Morts*, une légende bien plus sombre et bien plus horrible de détails. Dans la première édition des *Derniers Bretons* de Souvestre figurait une légende similaire, t. I, p. 72, sous le titre du *Drap mortuaire* (cf. aussi Fouquet, *Alice de Quinipily* (suaire dérobé), et Bladé, *La jambe d'or* (jambe volée) et *La Goulue* (jambe que la goulue dévore), contes suivis du commentaire de R. Kœlher).

Le beau squelette

Il y avait une fois un jeune homme qui était sur le point de se marier; il alla inviter ses parents et ses amis à ses noces, et comme partout où il entrait on lui offrait à boire, il était *enchaudeboiré* (ivre) quand vint le soir.

Pour arriver plus vite chez lui, il passa par le cimetière, et au milieu du sentier il trouva une tête de mort. Il lui donna un coup de pied et lui dit :

— Toi aussi, je t'invite à venir à mon repas de noces.

La tête ne répondit rien. Quand arriva le jour des noces, un squelette entra dans la maison où avait lieu le repas, et prit place à table à côté du marié. Voilà tout le monde surpris et effayé. Le marié lui dit :

— Hé bien, beau squelette, fais comme nous : bois et mange.

Le squelette lui répondit :

— On ne boit ni ne mange dans l'autre monde ; mais je t'invite à te rendre demain soir à l'endroit où tu m'as trouvé.

Il s'en alla, et le marié, qui avait peur, raconta au recteur ce qui s'était passé, et le pria de l'accompagner au rendez-vous.

— Je ne suis pas invité, moi, répondit le prêtre ; c'est à vous de faire le voyage tout seul.

A l'heure dite, le marié se rendit au cimetière, où il vit dans le sentier une petite table ronde autour de laquelle se trouvaient trois chaises ; l'une était vide, et sur les deux autres étaient assis deux squelettes.

Celui qui était venu au repas de noces l'invita à s'asseoir sur la chaise vide, et lui dit en montrant la table sur laquelle il n'y avait rien :

— Voilà comment sont les dîners dans l'autre monde ; maintenant, lève-toi et marche avec moi.

Le marié avait une grande frayeur en suivant le squelette dont les os se choquaient à chaque pas et faisaient cric-crac.

— Beau squelette, lui dit-il après avoir cheminé pendant quelque temps, sommes-nous bientôt rendus ?

— Marche, répondit le mort d'une voix creuse.

Ils arrivèrent à une montagne, et quand ils furent sur le haut, il vit une immense plaine où brillaient une multitude de flambeaux.

— Que signifient ces flambeaux, beau squelette ? dit le marié d'une voix étranglée.

— Ce sont ceux des vivants; chacun a le sien qui brûle. Marche toujours.

Ils descendirent la montagne, et quand ils furent dans la plaine, ils voyaient des flambeaux de toutes tailles, les uns encore longs, d'autres à moitié consumés, d'autres sur le point de s'éteindre.

— Où est le mien, beau squelette ? demanda le marié.

— Je vais te le faire voir.

Et il le mena devant une lumière qui était presque entièrement brûlée.

— Voilà le tien, dit le squelette.

. . . . . .

Deux jours après, le marié alla rendre ses comptes à Dieu.

Voilà ce qui doit apprendre à chacun à respecter les os des morts.

(Conté en 1880 par Marie Durand, de Saint-Cast, âgée de quatre-vingts ans.)

L'invitation à un repas, qui figure au commencement de cette légende et de la suivante, fait penser au dernier acte du *Don Juan* de Molière. D'après M. Génin, *Lexique de la langue de Molière*, p. XXI-XXII, les moines attirèrent dans leur église le véritable Don Juan, et il ne reparut jamais. C'est pour expliquer sa disparition qu'ils répandirent la légende que Tirso de Molina et, après lui, Molière ont mise à la scène. Il est probable qu'ils l'empruntèrent à la tradition populaire.

Dans les *Légendes bretonnes* de d'Amezeuil, Jouan le sonneur invite une tête de mort à danser, puis à souper avec lui : le mort se rend à l'invitation et tue l'imprudent.

L'épisode des flambeaux a pour similaire un conte que Deulin avait emprunté à une légende allemande (cf. sur la popularité des contes de Deulin une note de M. Loys Brueyre, *Almanach des traditions populaires*, Maisonneuve, 1882, p. 115). Le héros descend sous terre et voit les lampes des hommes dans une caverne; la mèche plus ou moins consumée indique le temps que chacun a encore à vivre. Cf. aussi l'*Homme juste*, dans les *Lég. chrét.* de Luzel, t. II.

L'invitation imprudente

Il y avait une fois des jeunes gens qui voulaient se déguiser. L'un d'eux alla prendre une tête de mort dans le reliquaire du cimetière; il mit dedans une chandelle allumée, et la plaçant sur son chapeau, il se promena la nuit. Quand il passait à la porte des maisons, les gens étaient